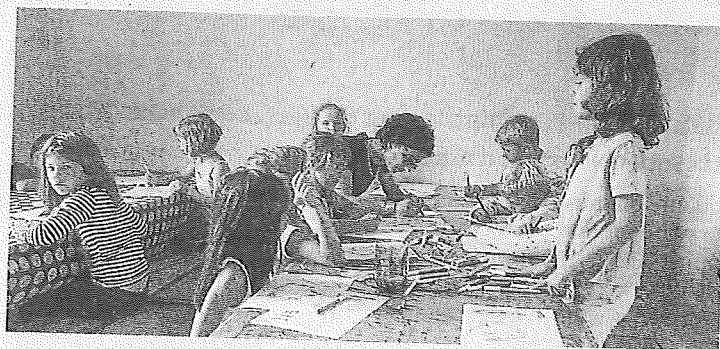


cœur de brenne

Nouvelle organisation des rythmes scolaires

Après des mois de concertation, le 2 septembre, jour de rentrée scolaire, les trois cents élèves des écoles de la Communauté de communes Cœur de Brenne se sont mis aux nouveaux rythmes scolaires. Avec l'abandon de la semaine à quatre jours, les enfants du territoire vont désormais à l'école tous les mercredis matins. Afin de diminuer la journée de cours, les Temps d'activités périscolaires (Tap) ont été mis en place en fin de journée, sur deux jours pour les élémentaires et quatre jours pour les maternelles. En fonction des périodes, les enfants pourront participer à plusieurs ateliers dans les différentes écoles (Azay, Lingé,



98 % des enfants de Cœur de Brenne participent aux activités.

Martizay, Mézières et Migné) : tennis de table, loisirs créatifs, découverte de l'environnement, créativité par l'anglais, sports collectifs, atelier sur la Préhistoire, informatique, vidéo, vannerie, journal de l'école, jeux de société, yoga, illustration par le

livre, motricité, art du cirque, atelier sur la sécurité, expérience scientifique...

La CDC Cœur de Brenne a signé des contrats et des conventions avec les associations locales, les municipalités et a fait appel à des autoentrepreneurs pour

mettre en place ces nouvelles activités, entièrement gratuites pour les familles. Elles ne sont pas obligatoires, cependant, l'inscription aux Tap constitue un engagement de fréquentation sur la période (environ sept semaines de vacances à vacances). Après quinze jours de mise en place, le rythme sur toutes les écoles a été trouvé, pour le plus grand plaisir de tous les élèves qui apprécient les activités proposées, et de la communauté de communes qui comptabilise une participation de plus de 98 % des enfants.

Contact : Communauté de communes Cœur de Brenne, tél. 02.54.38.18.60. Site Internet : <http://www.coeurdebrenne.fr>

mézières en brenne